Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briis infos

n°91 • octobre 2016

Une belle Rentrée
au bon rythme
Page 4

Les livres,
c'est bon pour les bébés
Page 5

Notre village poursuit son évolution
au service de ses habitants
Page 8

Un Patrimoine
pour l'avenir
Page 12

Des opportunités nouvelles pour vivre à Briis

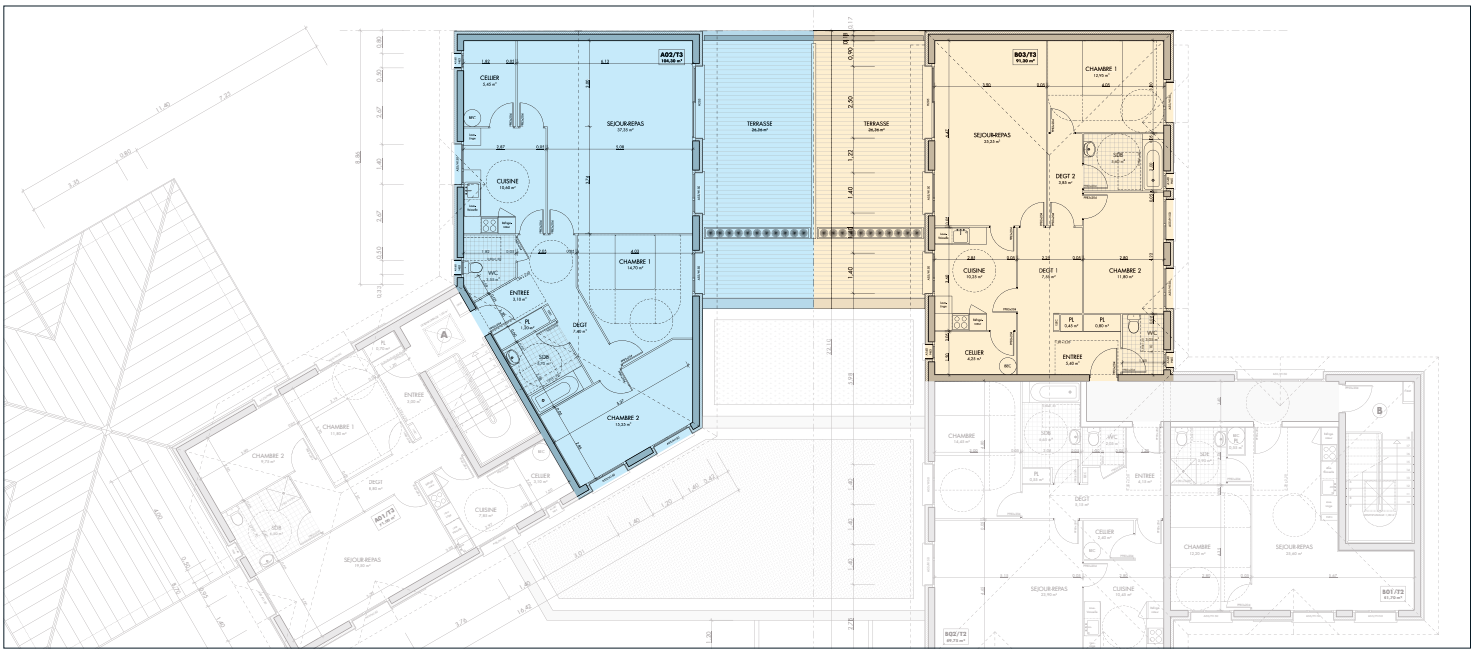

2 appartements (T3*) dans la Maison de Santé

AO2 bleu - 104,30 m² - 260 000 € • BO3 jaune - 91,20 m² - 240 000 €

+ une terrasse d'environ 26,5 m² pour chaque logement.

4 terrains à bâtir viabilisés, libre de constructeur au Jardin des Vignes

Lot n°27 - 387 m² - 134 000 € • Lot n°28 - 385 m² - 134 000 €

Lot n°29 - 370 m² - 133 000 € • Lot n° 30 - 355 m² - 132 000 €

Renseignements : Mairie de Briis-sous-Forges

Place de la Libération • 91640 Briis-sous-Forges • tél : 01 64 90 70 26 • mail : accueil@briis.fr

À votre service, un pôle public **eau et assainissement**

Après la création de la régie publique des "Eaux de Briis" il y a neuf mois, la commune vient de reprendre l'exercice en direct de la compétence "Assainissements" depuis le 1er septembre dernier.

Ainsi, la gestion des réseaux communaux d'assainissements, confiée à la Lyonnaise des Eaux pendant cinquante ans, est désormais assurée par les services municipaux.

Les agents chargés de la continuité du service public d'eau potable vont désormais travailler ensemble avec ceux chargés de la maintenance de nos réseaux d'assainissements et constituer un pôle technique professionnel et de qualité au service des Briissois.

Comme pour l'eau potable, nous attendons bien sûr de cette reprise en main des assainissements des économies substantielles qui profiteront aux usagers.

Mais le bénéfice d'un retour en maîtrise publique de la gestion de l'eau et des assainissements ne se résume pas à des aspects financiers. Depuis neuf mois, les Briissois qui ont eu besoin de s'adresser aux "Eaux de Briis", pour des problèmes de dysfonctionnement d'approvisionnement ou pour des problèmes liés à la facturation, mesurent combien la proximité donne une qualité incomparable au service public. Écoute, réactivité, compétences professionnelles sont appréciées par tous.

Une autre amélioration incontestable du service consiste à effectuer la première année quatre relèves trimestrielles plutôt qu'une seule relève annuelle comme le pratiquait la Lyonnaise. Ces relèves régulières permettent d'ajuster au plus près les factures avec la consommation réelle des usagers.

Autre amélioration de taille : la Lyonnaise n'a jamais jugé utile d'installer des compteurs mesurant le nombre de m³ d'eau entrant dans notre réseau communal. Grâce à la pose de cinq débitmètres au nord du village, nous sommes aujourd'hui en capacité de mesurer chaque jour le rendement de notre réseau. C'est grâce à cette nouvelle installation que nos services ont détecté ces jours derniers et réparé une très grosse fuite d'eau potable en haut de la rue Godin. Cette fuite représentait plus de 100 m³ par jour, soit plus de 35000 m³ par an, près de 20% de notre consommation annuelle.

C'est un très beau succès de notre tout nouveau service de l'eau car l'étude attentive des volumes entrant dans le réseau de Briis depuis le 3 février, date du passage en régie, ainsi que l'étude des rapports de la Lyonnaise des trois dernières années, montrent que cette fuite remonte à plusieurs années et qu'elle n'a jamais été identifiée par les services de la Lyonnaise.

Cela représente un manque à gagner de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui vont désormais profiter à la commune et aux usagers : un très bel encouragement pour tous ceux qui pensent que les services publics ont un bel avenir.

Bernard Vera,

Sénateur-Maire de Briis-sous-Forges

Une belle Rentrée
au bon rythme

336 enfants sont scolarisés à Briis : 102 sont répartis dans les 4 classes de maternelles et 9 classes accueillent les 234 élèves d'élémentaire.

Le 1er septembre dernier, les 336 enfants de nos écoles faisaient une joyeuse Rentrée sous de bons auspices et ce malgré la fermeture d'une classe en maternelle, dans un contexte de baisse ponctuelle de la natalité.

Une belle Rentrée sous un climat encore estival, les enfants étaient beaux, heureux et impatients, notre village reprenait son rythme de vie après la parenthèse de l'été. C'est toujours doux d'être le témoin de ces petits bonheurs partagés : retrouvailles heureuses des enfants mais aussi des parents, récits endiablés et courses effrénées vers les portes de l'école encore fermées mais bientôt entrebâillées.

Les moyens maintenus

Une belle Rentrée sous le signe de la stabilisation des horaires de l'école. Les élèves, les enseignants et le personnel communal vont en effet s'installer dans les horaires qui ont été élaborés l'an passé, dans un esprit de concertation, afin de respecter au mieux les rythmes de l'enfant. Cette stabilité qui, nous l'espérons sera profitable pour tous.

Enfin, une belle rentrée où la commune a décidé de maintenir les moyens donnés aux écoles pour garantir les meilleures conditions d'accueil pour nos enfants, les meilleures conditions d'exercice pour les enseignants et les personnels qui les accompagnent, et ce malgré les baisses récurrentes des dotations de l'État. L'école reste une des grandes priorités de l'action de la Commune.

Je profite de cette tribune pour saluer les enseignants, les Assistantes maternelles, les Assistants de Vie Sclaire, les animateurs, le personnel de restauration et de ménage, tous essentiels et souligner leur professionnalisme et leur engagement sans faille auprès de nos enfants dans le cadre de l'école. J'en profite aussi pour saluer les personnels du collège Jean Monnet qui eux aussi œuvrent à faire des rentrées réussies, et de futurs citoyens des jeunes Briissois.

Emmanuel Dassa,
Adjoint au Maire chargé de la Vie scolaire

Les livres, **c'est bon pour les bébés**

"Pour grandir un enfant a besoin de lait de caresses et d'histoires"

Michel Defourny, chercheur espécialisé en littérature jeunesse

Après le tumulte de la reprise en septembre pour les petits et les grands, quand les moments de séparation se seront apaisés, les tout-petits vont découvrir ou redécouvrir leurs amis les livres, et leurs amis dans les livres avec les lectrices de la marmothèque.

Ce lien d'amitié est, en effet depuis plusieurs années, construit et cultivé chaque mois, le jeudi matin à la médiathèque en collaboration avec le RAM pour les bébés confiés à des assistantes maternelles, et à la crèche pour ceux qui sont inscrits au multi accueil intercommunal.

Les lectrices – Claudine, Muriel, Christiane, Pierrette, Ghislaine – se sont réunies pour préparer leur nouvelle saison, échanger sur leurs rencontres littéraires de l'été, choisir les albums à présenter collectivement, déterminer qui sera le "copain" à retrouver de séance en séance, penser les thèmes à proposer, parcourir les nouvelles acquisitions de la médiathèque et… préparer de jolies surprises pour éveiller la curiosité et captiver ce très jeune public.

Ainsi, dès octobre, nouveaux venus et habitués vont nouer ou retisser une relation toute particulière avec ces adultes qui viennent les accompagner dans leurs premiers pas de lecteurs. Il faudra sans doute s'apprivoiser à nouveau, doucement, apprendre ou réapprendre à se connaître.

On se regroupera un petit moment pour découvrir un ou deux albums collectivement puis viendra le temps de la lecture individuelle ou chaque enfant pourra choisir le ou les livres à lui lire. Au programme de belles découvertes et puis encore la reconduction de séances ouvertes aux jeunes parents initiées en 2016-17 pour partager ces bons moments avec eux aussi.

Eh oui ! Beaucoup le savent déjà, les livres c'est bon pour les bébés. Non, non, ils ne sont pas trop petits pour s'y intéresser. À les voir réagir aux histoires lues, contées ou chantées dès les premiers mois de leur vie, on ne sait pas exactement ce qu'ils y puisent mais on voit que c'est important pour eux. Si le livre est bien sûr un objet qu'ils goûtent souvent d'abord en le portant à la bouche, c'est aussi et surtout une mine de trésors : des images qui représentent le monde et aussi des mots, des histoires qui leur parlent parce qu'elles parlent d'eux, et c'est la voix de l'adulte qui donne d'abord sens à ces textes.

Lire des livres aux bébés et les leur faire aimer sans attendre qu'ils sachent parler, c'est un projet ambitieux et essentiel pour leur découverte du monde et leur avenir. Partageons-le !

Claudine Chappe

Un samedi d'instants partagés : forum, feu d'artifice et repas des bénévoles

"Si on payait mieux les bénévoles, ça donnerait peut-être envie à plus de gens de travailler gratuitement."
Philippe Geluck

Samedi 3 septembre, il est 10 h et le gymnase ouvre ses portes pour le rendez-vous annuel à ne pas manquer : le Forum des Associations.

C'est d'abord une bonne odeur de café et de viennoiseries qui accueille les visiteurs à l'entrée du bâtiment : Josette, Nadine et Henriette, toujours matinales, nous ravissent de leur accueil et sourire.

Elles resteront la journée entière, permettant à tous de se restaurer, de prendre le temps de se retrouver autour d'une boisson ou d'un sandwich pour déjeuner. Un moment privilégié d'échange et de convivialité.

Puis, c'est l'ouverture de l'opération "Coup de Pouce" assurée cette année par Valérie et Catherine.

Ce dispositif s'adresse à tous les enfants et jeunes Briissois scolarisés pour l'inscription à une activité de loisirs. Selon le calcul du quotient familial, il est remis à chaque enfant un chèque d'une valeur pouvant aller de 16 € à 31 €. En 2015, ce sont au total 524 jeunes Briissois(es) qui ont bénéficié de ce "Coup de Pouce".

Enfin, nous rentrons dans la salle du Gymnase : celle-ci, aménagée par les agents des Services techniques permet à plus de 40 associations d'être présentes.

Les bénévoles et dirigeants très investis et débordants d'énergie vous proposent un grand choix d'activités possibles, pour tous les âges, pour tous les goûts. Loisirs et culture, environnement, vie scolaire et enfance, sport, solidarité entraide et santé ou anciens combattants, les thèmes et nature des associations sont divers et de qualité.

Vecteur de vitalité, de dynamisme, de découverte ou de perfectionnement, d'échanges et de rencontres,

le tissu associatif est un cœur qui bat, insufflant et fortifiant le "vivre ensemble" du village.

Durant cette journée d'inscription à l'activité de son choix, et pour mieux se faire connaitre, des démonstrations et initiations ont eu lieu.

Ainsi, dans la matinée et en extérieur, la danse Africaine a permis aux novices de s'essayer à ce sport, encouragés par des pratiquants et par les musiciens percussionnistes. Quel plaisir de voir de grands sourires sur les visages de ces débutants, qui au départ, faisaient une entrée timide au milieu du cercle des danseurs.

Un peu plus tard, le dojo a ouvert ses portes aux initiations d'aïkido : professeur et gradés ont appris quelques techniques martiales à des enfants et à leurs parents, curieux de découvrir cette discipline. Quel bonheur, ces regards ébahis d'enfants qui, en un tour de poignet réussissent à mettre un adulte sur le tapis de sol.

Puis, au fil de la journée, sur les aires réservées à cet effet, chacun pouvait s'essayer au hockey, au kicket ou admirer les prestations spectaculaires de la GR.

Cette belle journée de convivialité s'achève en fin d'après-midi par le traditionnel repas des bénévoles, offert par la Municipalité.

Des bénévoles très motivés

Moment de rencontres et d'échanges des acteurs rendant possible la vie associative, toutes les personnes faisant partie des bureaux, bénévoles, entraîneurs et professeurs se retrouvent avec plaisir, après la trêve estivale, emplis de cette volonté de partage et de don de soi pour répondre aux attentes citoyennes de chacun.

Un bon repas, des fous rires et la détente sont les maîtres mots de ce moment privilégié. Qu'ils soient bénévoles depuis plusieurs années ou nouveaux arrivants sur Briis, leur élan est le même : écouter, échanger, donner et transmettre selon le temps de chacun.

Si votre volonté est la même, n'hésitez pas à rejoindre ces équipes. Tout un chacun a des ressources et des valeurs qui ne demandent qu'à être connues. En ces temps parfois un peu troubles, ces moments de

réunion sont une force majeure dont la solidarité et l'altruisme sont le ciment.

Bouquet final

21h30, le soleil a disparu de l'horizon, les premières étoiles scintillent dans un ciel sans nuage.

Des centaines de personnes, Briissoises ou des environs font route vers le stade. Les familles se regroupent, les enfants courent en tous sens, sous l'effet de l'excitation du feu d'artifice à venir.

Après quelques minutes, les premières fusées s'élancent vers le ciel puis ne cessent les explosions de mille lumières bleues, vertes, jaunes … la poudre d'or retombe doucement au-dessus des têtes levées, faisant étinceler les yeux de tous.

Fête de la rentrée et de la nouvelle saison qui se profile. Le feu symbolise le plaisir des retrouvailles après les deux mois d'été : les enfants et leurs copains, les adultes et leurs voisins et amis. *"Quelle bonne idée ce feu début septembre, ça change et c'est sympa de réunir tout le monde en ce début d'année scolaire !"* s'exclame quelqu'un dans la foule.

Merci à tous, visiteurs, adhérents, membres des associations, professeurs, instructeurs et bénévoles. Cela a contribué autant que le fruit du travail de préparation des personnels communaux et des élus – sous l'impulsion de Karine Sanchez adjointe au Maire chargée de la Vie locale et associative et Joaquim Da Cruz, conseiller municipal délégué aux Fêtes – à faire de cette journée un beau moment du vivre ensemble.

Valérie Vervisch,
Conseillère municipale
déléguée au Développement économique

Notre village poursuit son évolution
au service de ses habitants

"Nous entendons poursuivre l'effort de réhabilitation et de rénovation du paysage urbain"

Extrait du programme 2014-2020 de la liste de la Majorité "Ensemble pour Briis"

Briis évolue sous le double effet de la détermination de l'équipe municipale et de l'action partagée avec les Briissoises et les Briissois depuis 15 ans maintenant. Ces transformations offrent des services multiples à ses habitants. De la Crèche parentale à la Médiathèque, de la Maison des jeunes et de la vie associative aux Services techniques municipaux, de la Maison des enfants aux logements aidés, c'est tout une palette d'équipements attendue par les habitants.

Aujourd'hui, la municipalité poursuit la mise en œuvre du programme sur la base duquel elle a été élue lors des dernières élections locales.

La Maison de santé pluridisciplinaire

C'est ainsi que le chantier de construction de la maison médicale pluridisciplinaire a commencé. C'est l'un des 10 projets phares de ce programme. Depuis plusieurs années maintenant, l'équipe municipale, accompagnée des professionnels de santé du village, s'est engagée dans la réalisation de cet équipement. Destinée à lutter contre la désertification médicale, la maison de santé pluridisciplinaire est apparue comme le meilleur moyen de maintenir une offre de santé variée et de qualité tout en offrant aux professionnels de meilleures conditions d'exercice de leur mission.

Plusieurs étapes vont marquer ce chantier hors normes. Les travaux ont commencé par l'arrivée d'une énorme machine destinée à poser des pieux visant à ancrer le bâtiment sur le ter-

rain. En effet, il faut aller chercher en profondeur la stabilité des futures fondations. Puis la dalle sera coulée, viendront ensuite les murs, le toit, les cuves de rétention des eaux pluviales, les parkings, etc. Ainsi, si la météo nous est favorable, le chantier se terminera à l'automne 2017

Assainissements collectifs dans les hameaux

Dans les hameaux, la création d'assainissements collectifs se poursuit. Après Mulleron et Launay-Maréchaux, c'est à Frileuse et au Coudray que la réalisation de ces équipements a commencé. À Frileuse, la micro-station d'épuration, les deux postes de refoulement et les réseaux communs sont terminés. Il reste à créer les réseaux individuels dès que l'alimentation électrique sera réalisée.

Au Coudray, le poste de refoulement et la micro-station d'épuration ont été réalisés avant l'été et actuellement, ce sont les travaux des réseaux communs qui sont en cours. Pour les deux hameaux, et malgré de nombreux aléas de chantier, les travaux devraient être terminés à la fin de cette année.

La nouvelle déchèterie

Attendu depuis presque 10 ans, le Sictom du Hurepoix a enfin décidé de mettre en œuvre le déplacement de la déchèterie derrière la gare autoroutière sur un terrain mis à la disposition gratuitement par la commune.

Les travaux ont commencé fin août et devraient durer jusqu'à la fin de cette année. Ainsi, les usagers pourront accéder plus facilement à ce nouvel équipement qui offrira tous les services d'une déchèterie moderne. Par ailleurs, les habitants du village n'auront plus à supporter le ballet incessant des camions passant dans des rues peu adaptées à ce type de circulation.

Un nouveau lotissement : le Jardin des Vignes

Le groupe Nexity va réaliser, sur un terrain situé près du lotissement de la Vieille Terrière en bordure de la déviation, un programme de 31 terrains à bâtir. Dans le cadre d'un accord passé entre Nexity et la commune, quatre de ces terrains seront remis à la commune qui se chargera de les commercialiser et deux seront réservés à la création de petits collectifs destinés à accueillir des logements aidés. Chaque acquéreur sera libre du choix de son constructeur, mais devra respecter un règlement commun de lotissement basé sur le Plan local d'Urbanisme communal. Comme pour toute nouvelle construction, une attention toute particulière sera portée sur la gestion des eaux pluviales. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la politique municipale consistant à privilégier la mixité sociale.

Des travaux moins visibles

Mais la transformation de notre village s'opère également au jour le jour par des travaux moins visibles mais tout aussi importants. Ce sont les agents techniques municipaux qui œuvrent quotidiennement pour entretenir et embellir la ville et le bien-être de ses habitants.

Ainsi, cet été, les services techniques ont procédé à la rénovation d'une classe à l'école maternelle. Ils ont également réalisé de multiples travaux dans les bâtiments municipaux. Enfin, ils ont créé et entretenu les espaces fleuris de la commune visant à améliorer l'aménagement paysager et son patrimoine.

Jean-Charles Champagnat,
Adjoint au Maire chargé des Finances et des Travaux

L'été à Briis : Un petit tour du côté des enfants, des aînés, du jardin

"L'été arrive, et la vie devient facile."
Ira Gershwin

Quand Juillet est arrivé, Briis a pris ses quartiers d'été avec une vigilance toute particulière pour ses enfants, ses aînés et aussi pour son jardin du 19 rue Patton.

Les uns parce que leurs parents continuent à travailler, les autres parce que leurs enfants s'éloignent et le dernier parce que, quelle que soit la météo, tout pousse et se flétrit. En fait tous réclament de l'attention voire même de l'organisation pour bien vivre la trêve estivale.

Sortie, manèges et pique-nique pour les bébés de la Crèche parentale

Il y a une tradition à la crèche "L'île aux enfants", pour fêter la fin de l'année, on fait une sortie tous ensemble.

Enfants, parents et professionnelles se sont rejoints à Babyland-amyland, un parc d'attractions spécialement conçues pour les petits, pour une journée de divertissements et de fous rires en cascade. Entre manèges, trampolines, piscine à balles géante, chaises volantes, châteaux gonflables et rivières enchantées, les enfants profitent des nombreuses attractions et s'amusent tellement qu'on ne peut plus les arrêter. À midi, on se retrouve tous dans la forêt pour partager un pique-nique, on reprend des forces pour savourer les aventures de l'après-midi et on repart le soir avec des souvenirs plein la tête, des rires et des émotions partagés.

Mélina Vera
Conseillère municipale

Au centre de loisirs communal dans la Maison des Enfants,

Un programme d'activités variées a été concocté par l'équipe éducative pour répondre aux besoins des enfants de 3 à 11 ans en vacances. Bien sûr, le premier souci était de changer de rythme pour permettre la détente, le repos mais aussi le rêve, la découverte, le rire… dans une Maison des Enfants devenue quotidiennement ruche.

Chaque semaine a eu sa couleur et sa thématique : des jeux de groupes à notre pays La France, des animaux de la ferme aux rapaces, des Jeux olympiques à Hawaï, de quoi voyager, être en prise sur l'actualité et surtout bien vivre ensemble.

Presque chaque semaine, les enfants ont profité d'une grande sortie avec pique-nique, à Rambouillet, aux Étangs de Hollande ou d'un spectacle, cinéma ou spectacle vivant.

Les quelque deux cents familles qui ont pu bénéficier de ces vacances intra-muros vous diront le plaisir pris par leurs enfants au fil de l'été avec les animateurs.

Véronique Moty,
Directrice de la Maison des Enfants

Du côté des aînés

L'épisode de canicule du 23 au 27 août 2016 a pu montrer et démontrer une nouvelle fois la capacité des bénévoles de Briis-sous-Forges à se mobiliser autour de leurs aînés.

En effet, comme tous les ans une dizaine de personnes élu-e-s et membres du CCAS, s'est déclarée disponible durant les mois de juillet et août. L'objectif était d'être vigilant et d'apporter un soutien aux Brissois ayant demandé cette aide.

Chaque bénévole a reçu des informations lui permettant de suivre au plus près une ou plusieurs personnes et d'être particulièrement attentif aux signes de souffrances physiques, physiologiques et psychologiques provoquées par une canicule.

Cette information a permis à chacun d'entre nous d'être efficace durant cette période critique pour les habitants plus fragiles.

Et le 23 août, dès réception de l'alerte en provenance de la préfecture, il a été demandé à chaque volontaire de prendre contact avec le ou les Brissois qu'il devait accompagner. Ainsi, il a pu convenir d'un rendez-vous au domicile pour s'assurer de leur bonne santé et prodiguer tous les conseils nécessaires pour traverser cette période caniculaire (volets fermés, boire avant d'avoir soif, s'habiller léger…).

Ce dispositif mis en place par les élus de Briis sous Forges a, cet été, encore démontré sa pertinence et son efficacité durant ces quelques jours de forte chaleur. Tous les aînés ainsi suivis ont traversé sereinement cette période bien entourés des bénévoles mais aussi de leur famille.

Christophe Pieprz
Adjoint au Maire chargé de la santé, de la prévention

Et côté jardin

Durant tout l'été, le jardin public du 19 de la rue Patton a bénéficié de la présence assidue de nos jardiniers Brissois.

En effet, ceux-ci se sont relayés afin d'assurer les soins indispensables aux fleurs, fruits et légumes du jardin médiéval, ainsi qu'aux différentes plantations effectuées dans le sous-bois.

Si binage, désherbage, taille et surtout arrosage étaient à l'ordre du jour, cette période estivale a été également propice à d'autres travaux :

- des câbles ont été posés le long des murs par les plus bricoleurs, permettant ainsi le palissage des vignes, pommiers et poiriers.
- d'agréables barrières mêlant bambous et osier torsadé encadrent désormais framboisiers et groseilliers.

Les superbes floraisons de l'été ont fait la joie des Brissois venus se détendre quelques instants dans ce havre de quiétude.

Christiane Lépissier
Conseillère municipale
déléguée aux Enjeux écologiques

Un Patrimoine pour l'avenir

Ces réalisations humaines qui ont pour objectif la préservation de notre planète Terre.

Lorsque l'on parle du patrimoine, nous pensons plutôt au patrimoine architectural ancien que les générations passées nous ont légué. Nous pensons moins au patrimoine naturel et aux édifices dont la fonction est d'être au service des populations actuelles et des générations du futur.

En cette année 2016, année de l'eau à Briis, nous avons choisi, à l'occasion de la Journée du Patrimoine de mettre à l'honneur le développement durable et la biodiversité. Les Brissois étaient invités à visiter la station d'épuration intercommunale de Briis-sous-Forges.

Cette station qui traite les eaux usées des habitants de Briis, Forges, Limours et Pecqueuse est exemplaire par le procédé utilisé qui permet de rejeter, après filtration, dans la Prédecelle, une eau de qualité "baignade" et de transformer les matières organiques en matières minérales sèches utilisables en agriculture ou en jardinage.

Ellen répond aux exigences actuelles de préservation de l'environnement. Meilleure qualité de l'eau, volume des résidus minéraux plus faible et de meilleure qualité, pas d'utilisation de produits chimiques, les roselières évitent les mauvaises odeurs et favorisent la biodiversité, enfin le fonctionnement est plus économique.

Voici quelques chiffres, sur une année, la station traite les eaux usées de 13 000 foyers, ce qui représente 1,2 millions de m^3 et elle récupère deux cent vingt tonnes de matière sèche. Elle récupère malheureusement aussi dix-huit tonnes de produits qui devraient partir dans les poubelles ou les déchetteries et sept tonnes de sable, ce qui indique qu'encore trop d'eaux pluviales arrivent à la station.

Les visiteurs ont pu également se promener dans les roselières et dans le "jardin de la biodiversité" qui a été aménagé autour de la station et à l'emplacement de l'ancienne station. Ce jardin permet de renforcer la diversité animale et végétale, terrestre et aquatique. Une très intéressante exposition sur "L'eau à Briis" préparée par "les Amis du vieux Briis" et des ateliers pour les enfants complétaient cette journée du patrimoine.

Dans les prochaines semaines, lorsque les travaux d'assainissement de Frileuse et du Coudray seront achevés et que les deux nouvelles éco-stations seront mises en service, c'est presque la totalité des eaux usées produite par les habitants de Briis qui sera traitée d'une manière écologique.

Jean-Pierre Tsalpatouros,
Conseiller municipal délégué au Patrimoine

Le Supercross du Moutars Club

Samedi 10 septembre s'est déroulé le 11e Supercross Nocturne PRO-HEXIS sur le magnifique circuit du Moutars Club Motocross de Briis.

Les participants, dont les meilleurs pilotes français, ont pu concourir sur un tout nouveau circuit.

Deux catégories étaient présentes : le National open pro et ses grands champions ainsi qu'une catégorie amateurs, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Ces derniers ont été accueillis avec brio par les organisateurs et bénévoles : deux tribunes publiques ont été montées pour l'occasion, un espace pour la buvette et un autre pour les exposants motos. Ceci a participé au succès de cette belle manifestation.

Ils ont pu assister à un grand show de Free Style renversant de voltige, de haute technicité et de maîtrise des motos.

Juste avant le podium final, un feu d'artifice de toute beauté a embrasé le ciel briissois, apothéose de cette très impressionnante manifestation.

Un grand bravo à Henry Clerquin et son équipe de bénévoles pour l'organisation de cette épreuve et de ce show qui a demandé des mois de préparation. Félicitations aux participants et champions !

Vous pouvez découvrir, voir ou revoir les plus beaux moments de cette journée sur la page facebook "Moutars Club Motocross".

Valérie Vervisch

Des haïkus à l'école élémentaire

Alain Moty, auteur de livres sur la poésie japonaise sous le pseudonyme de "Hikari" a souhaité partager sa passion avec des élèves de l'école élémentaire qu'il côtoie régulièrement en tant qu'assistant de vie scolaire.

Lors d'ateliers d'écriture et en collaboration avec leurs enseignantes, il a initié les quatre classes du cycle trois à la forme particulière des "haïku, sensuryû et moki".

Durant plus de deux mois, à raison d'une heure par semaine, chaque classe, chaque enfant a été invité à s'exprimer en respectant les exigences de cette forme de poésie.

Ce travail a été finalisé par la réalisation d'un livre, "Shoshinsha", publié en mai 2016 aux éditions Lulu et qui regroupe les créations des enfants. On y découvre des poèmes d'une grande richesse reflétant l'imaginaire, les émotions et pensées de ces jeunes poètes.

Christiane Lépissier

Les nuages s'en vont
Le ciel se libère,
bientôt la lune.

Elora G.

J'entends l'ours rugir
dans la grotte il fait noir
les oiseaux chantent !

Alexandre L.

Le phénomène Pokémon GO est aussi à Briis

Le jeu le plus téléchargé de l'histoire sur portable et tablette touche aussi les jeunes de la Maison des Jeunes.

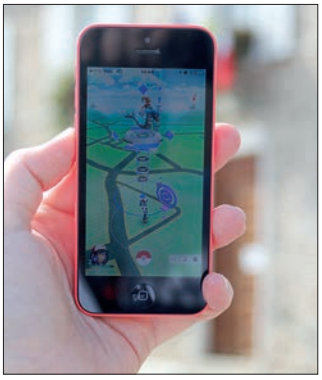

Le but du jeu est de faire sortir les joueurs de chez eux mais aussi de les faire marcher, découvrir leur environnement proche, d'aller à la rencontre des autres, voire de s'affronter virtuellement mais aussi de collectionner des Pokémons.

La Maison des Jeunes est ouverte pour les accueillir, partager cette activité mais aussi toutes sortes d'autres activités avec eux.

Ainsi, en cet après-midi ensoleillé début septembre, les jeunes ont marché de pokéstops en arènes pour parcourir la ville et remplir leur pokédex. Jeunes dresseurs ou plus expérimentés, il y en avait pour tous.

Vous avez entre 11 et 17 ans, un rendez-vous aura lieu prochainement pour les inscrits de la Maison des Jeunes. Si vous voulez en savoir plus sur Pokémon GO vous êtes les bienvenus au Service Jeunesse (tel. : 01 64 90 39 74).

Continuez à sortir de chez vous et attrapez les tous !

Alban Lecointre

Au CLSH, une semaine aux couleurs de la France pour le 14 juillet

Les enfants ont partagé jeux et activités créatives sur cette thématique, ils ont discuté avec leurs animateurs et approfondi leurs connaissances des valeurs socles de notre pays.

Enfin, ils ont construit une tour Eiffel de trois mètres de haut en papier mâché. La sortie hebdomadaire à France Miniatures leur a permis de faire un tour rapide des grands monuments de notre pays.

Claudine Chappe

La toute jeune section **d'Aïkido de Briis**

Le cours enfants de 8 à 12 ans a lieu le vendredi de 17 h 45 à 19 heures Les cours adultes ont lieu le lundi de 19 h 30 à 21 h 30 et le jeudi de 19 heures à 20 h 30.

Rattachée à la MJC, "Mushinkan", la section familiale briissoise d'Aïkido a vu le jour, il y a tout juste deux ans à la rentrée 2014.

L'aïkido est un art martial traditionnel japonais qui se pratique à mains nues, mais également avec l'utilisation d'armes comme le bâton, le couteau et le sabre en bois. Sport non violent, dépourvu de toute compétition, adapté à la physionomie, au rythme de chacun et à tous les âges. Il séduit tant par sa richesse technique que par ses bienfaits et sa philosophie.

Si cette discipline connaît aujourd'hui un tel succès, c'est avant tout parce qu'elle correspond à un véritable besoin.

Dans le dojo de la CCPL

Sur les trente-trois adhérents de l'an dernier, certains témoignent :

"J'ai été ravie, il y a deux ans, qu'un club d'aïkido ouvre dans mon village, dans un dojo neuf. J'ai retrouvé cette ambiance chaleureuse de respect, d'écoute et de prise en compte de chacun. Alain veille au progrès de tous, débutants et confirmés, réunis aux mêmes cours. Ceux-ci sont organisés de manière progressive sur l'année et des stages sont proposés pour ceux qui souhaitent approfondir cette voie. N'hésitez pas à venir nous voir !" Daphné Pigeard

"N'ayant jamais pratiqué d'art martial auparavant, j'ai découvert l'aïkido à Briis il y a deux ans. J'y ai découvert un état d'esprit, une discipline, un peu de culture japonaise et c'est toujours un réel plaisir de venir aux séances proposées par Alain qui, de par sa pédagogie et sa passion, nous permet d'évoluer en harmonie et de progresser à notre rythme, toujours dans la bonne humeur…" Bruno Sgorlon

Ce jeune club dynamique qui rayonne déjà au sein de la MJC et dans notre village a de nouveaux projets pour poursuivre son développement.

Renforcer la cohésion du groupe avec la création de tee-shirts et aussi continuer à participer à la vie de la commune (participation aux nouvelles activités périscolaires, stages, démonstration à la St-Jean et initiation au Forum) en travaillant à la réalisation d'une belle rencontre des arts martiaux.

Venez rencontrer les enseignants Alain (ceinture noire 2e dan), Laurent (ceinture noire 1re dan) et Pascal (ceinture marron) au dojo de la CCPL.

Alain Moty

Le Club de l'amité : les aînés s'amusent

Le "Club de l'Amitié", créé en 1990 et installé depuis 1995 dans des locaux communaux situés rue Marcel Quinet, sous les Arcades, accueille les Briissois de tout âge, afin de passer des moments privilégiés.

Au total trente-sept personnes inscrites, se retrouvent ainsi, deux fois par semaine, pour partager un moment convivial, les mardis et vendredis entre 13 h 30 et 17 h. Au programme : des jeux de cartes, de société, discussions animées, fêtes d'anniversaire et sorties viennent ponctuer les après-midis des vingt Briissois qui assistent régulièrement aux séances du club.

Géré depuis 2009 par sa pétillante présidente, Yvonne, assistée de Josette, la vice-présidente depuis 2015 et de Maryvonne, qui gère la trésorerie depuis 2009, ce club peut être une alternative pour rencontrer de nouvelles personnes sur la commune, et tisser des liens d'amitié au-delà des horaires prédéfinis…

Pour s'inscrire, (et surtout sans limite d'âge, le club est ouvert à tous), rien de plus simple, le montant de l'adhésion est de vingt euros pour l'année.

Une navette communale est aussi mise à disposition des adhérents hors périodes de vacances scolaires, et permet le transport des personnes qui auraient des difficultés à se rendre au club.

Les liens d'amitié qui découlent de ces moments partagés sont le moteur de l'association, et nul doute que le club durera longtemps. La bonne humeur et la joie des adhérents expliquent la longévité du Club de l'Amitié !

N'hésitez plus, pour vous inscrire, contactez Yvonne Huon au 01 64 90 82 37 ou au 06 83 59 54 86

Leila Oumrani,
Conseillère municipale déléguée à l'Information

"On est toujours le jeune d'un vieux et le vieux d'un jeune."
Alexandre Carlson

À vos jardins, à vos fleurs

Si nous souhaitons poursuivre collectivement l'embellissement de notre village, il faut, certes, une volonté municipale mais il faut également un engagement citoyen de tous les habitants.

Il suffit de se promener dans les rues de notre village pour constater que de nombreux Brissoises et Brissois fleurissent leurs balcons et fenêtres, leur devant de porte et leur jardin.

Ces efforts contribuent notoirement à l'embellissement de notre village et ont participé à l'obtention de la 3e fleur au Concours des villes et des villages fleuris. La municipalité entend soutenir, encourager et amplifier ces initiatives et remercie d'ores et déjà tous ceux qui oeuvrent pour embellir Briis.

Le concours local des balcons, et des jardins visibles de la rue évolue

Désormais, il n'est plus nécessaire de s'inscrire pour participer au concours. Ce sont les membres du jury qui déambulent dans les rues du village et qui repèrent les beaux jardins visibles de la rue et les balcons fleuris, ce qui va permettre de remarquer un plus grand nombre de "mains vertes". Le jury passe maintenant deux fois, fin mai début juin et au mois de septembre afin d'élargir l'éventail des possibilités de fleurissement. Les critères retenus par le jury sont : l'harmonie générale des compositions, la diversité des végétaux et la qualité de l'entretien.

Enfin, les lauréats de ce concours se voient attribuer des prix en bons d'achat de cinquante, quarante et trente euros. Les résultats du concours 2016 vous seront prochainement communiqués et nous vous invitons à poursuivre vos actions.

Des projets

D'autre part nous avons l'intention, avec le "groupe jardin" de la MJC de renouveler, au printemps prochain la journée *Briis, Cité du Camellia*. Nous espérons en 2017 obtenir un aussi beau succès qu'en 2016, pour enrichir jardins privés et publics de magnifiques camellias.

Enfin, nous vous annonçons qu'avec le "groupe jardin", nous organiserons au printemps une *Bourse aux plantes* qui permettra aux Brissois d'échanger ou de donner des plantes. Il faut penser dès maintenant à ce qui pourra être échangé ou donné ce printemps.

Brissoises, Brissois à vos jardins et à vos fleurs et n'oubliez pas de venir vous promener dans le jardin municipal situé au centre du village (19 rue de l'Armée Patton).

Jean-Pierre Tsalpatouros,
Conseiller municipal délégué au Patrimoine et à l'Embellissement du village

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Un nouveau souffle pour Briis"
Opposition municipale

Migrants à Forges : un jeu de dupes

Qu'est-ce qui, demain, apparaîtra comme le plus invraisemblable dans l'histoire du centre d'accueil de Forges les Bains ? La désinvolture avec laquelle la Mairie de Paris décide de se "délester" (il n'y a pas d'autre terme) de presque 100 migrants, tous hommes célibataires, dans une commune de la taille de la nôtre, sans se soucier des conséquences ?

La violence proprement criminelle avec laquelle certains pensent régler les questions soulevées par cette décision, qui conduit à incendier volontairement le bâtiment d'accueil ?

Ou bien à Briis l'absence de la moindre information de la part de M.Vera, 1er vice-président de la communauté de communes qui associe Briis et Forges ? On se leurrerait en pensant que ce problème ne concerne que Forges. Nous sommes membres de la même intercommunalité, voisins directs, citoyens, un tel contexte ne peut donc nous laisser indifférents. Avons-nous proposé notre aide à nos voisins forgeois ? A-t-on pris contact avec les élus et responsables, pour les assurer de notre aide dans une recherche de solution raisonnable ? Nous regrettons que le conseil municipal n'ait pas été saisi de cette problématique ; il aurait pu apporter son avis et ses suggestions pour accompagner et aider la commune de Forges dans cette épreuve et lui signifier sa solidarité. Nous proposerons une motion en ce sens au prochain conseil municipal.

F. HACHE
J.C. NOMINÉ
N. SCHOETTL

LE 27 SEPTEMBRE 2016

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"
Majorité municipale

Création d'un Centre d'Accueil et d'Orientations de réfugiés à Forges-les-Bains

Dès le 12 septembre, le Sénateur-Maire de Briis a écrit aux élus de la Communauté de Communes. Voici des extraits de ce courrier :

"Je comprends l'émotion et les inquiétudes que provoque l'annonce de la création d'un Centre d'accueil de réfugiés à Forges-les-Bains, projet imposé sans concertation et sans la moindre explication. Il n'est pas acceptable que la commune de Forges n'ait pas été associée plus en amont.

Pour autant, je crois que la situation difficile que vivent les habitants de Forges et leurs élus exige du calme et de la sérénité. Je salue le courage tranquille et responsable de celles et ceux qui agissent pour faire prévaloir l'apaisement, car le sujet est extrêmement sensible et les tensions sont fortes.

La raison commande de rechercher le dialogue, l'écoute, la compréhension, le rapprochement des points de vue

Pour nous, élus de la Communauté de Communes, la première des exigences consiste à respecter scrupuleusement les positions des élus de Forges. Chaque équipe municipale, quelle qu'elle soit, aspirerait à être respectée dans ses choix et ses orientations, sans ingérence extérieure.

J'ai témoigné auprès de Marie Chabrier, de mon soutien en tant que Sénateur et du soutien des élus de Briis. Je lui ai indiqué que les élus et les habitants de Briis se tenaient prêts à répondre à leurs sollicitations s'ils l'estimaient utile.

La négociation est donc désormais engagée et les élus de Forges poursuivent dans les formes qui leur paraissent appropriées, le dialogue fructueux avec les habitants. Notre devoir d'élus du territoire est de les soutenir.

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer et passer sous silence, les propos et les comportements violents inadmissibles et extrêmement dangereux qui se sont produits. Un bâtiment a été incendié. Des élus ainsi que des citoyens qui ont exprimé des avis modérés sur le projet ont reçu des menaces de mort.

Il est primordial de condamner fermement ces comportements dangereux qui ne sont pas tolérables dans un État de droit et il est vital qu'une très large majorité d'habitants et d'élus de notre territoire attachés aux valeurs de la République, s'exprime dans ce sens afin d'isoler les auteurs de ces actes abjects.

Nous ne pouvons accepter que des idées de haine, de rejet et de violences se répandent dans notre territoire. Rien n'est plus important que de renforcer notre vivre ensemble.

Oui c'est l'honneur de notre pays d'accueillir, comme le prévoit le droit international, des populations que les guerres et les tragédies ont jeté sur les routes.

Et c'est l'honneur des élus de Forges de considérer qu'il est de leur responsabilité, dès lors que ce centre d'accueil s'ouvrira, d'accompagner sa mise en place et de poser les conditions pour que tout se passe pour le mieux. Il serait utile que la Communauté de Communes s'inscrive dans la même logique et propose des dispositifs adaptés d'accompagnement.

Je veux assurer les élus et les habitants de Forges de mon entière disponibilité et de ma détermination pour agir afin que leur voix soit entendue, mais aussi pour faire reculer les haines et les violences sur notre territoire.

Bernard VERA
Sénateur-Maire de Briis-sous-Forges

Conseil municipal
Séance du 13 juin 2016

1 à 9. Construction de la maison de santé pluridisciplinaire : choix des entreprises

Il s'agit d'un appel d'offres à plusieurs lots, correspondant aux différents travaux nécessaires à la réalisation de la Maison de santé pluridisciplinaire. Le lot n°07 (VRD-Espaces verts) fait l'objet d'un recours de la part d'une entreprise non retenue par la Commission d'Appel d'Offres. L'attribution de ce lot se fera ultérieurement.

- Lot n°01 (terrassements, fondations, gros œuvre) : ECB sas, 29-31, chemin des Grouettes, 91590 Cerny
Montant 561 549,95 € HT
- Lot n°02 (charpente, couverture, étanchéité) : Gallopin sas, ZI – 44, avenue de Paris, 91670 Angerville
Montant 207 237,33 € HT
- Lot n°03 (traitement des façades, menuiseries extérieures, occultations) : Ateliers de Beauce, ZI de la Maladrerie, 28310 Toury
Montant 285 668,72 € HT avec options
- Lot n°04 (plâtrerie, doublages, isolations, faux plafonds) : AGD sas, 9 ZA le Chenet, 91490 Milly-la-Forêt
Montant 105 027,11 € HT
- Lot n°05 (menuiseries intérieures bois) : AGD sas, 9 ZA le Chenet, 91490 Milly-la-Forêt
Montant 62 736,20 € HT
- Lot n°06 (carrelages, faïences, peinture, revêtements muraux, sols souples) : Peintechnic sarl, ZA de la Mare du Milieu, 3 rue Ampère, 91630 Guibeville
Montant 137 063,20 € HT
- Lot n°08 (plomberie, sanitaires) : Entreprise Lévêque, 17, rue du Capitaine Giry, 45300 Pithiviers
Montant 66 896,00 € HT
- Lot n°09 (électricité, courants forts, courants faibles) : Jetrelec, Zac Saint-Pierre, 14, rue Molière, 91520 Égly
Montant 148 851,00 € HT
- Lot n°10 (chauffage, ventilation, climatisation) : Entreprise Lévêque, 17, rue du Capitaine Giry, 45300 Pithiviers
Montant 97 835,80 € HT

À l'unanimité (pour 23).

10. Modification du Plan Local d'Urbanisme

Suite à la présentation des modifications du PLU proposées lors de l'enquête publique, aux conclusions du commissaire enquêteur, émettant un avis favorable et prenant en compte les observations de la DDT le Conseil municipal approuve le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme n°01 tel qu'il est tenu à la disposition du public en Mairie.

Adoptée à la majorité (19 pour, 3 contre : Mme Hache, M. Nominé, M. Schoettl).

11. Suppression de la ZAC

La ZAC multi-site prévue au PLU 2008 n'ayant fait l'objet d'aucune réalisation, les modifications apportées au PLU garantissant selon des moyens différents la maîtrise des projets d'urbanisme à venir, Le Conseil municipal, décide de supprimer la Zone d'Aménagement Concertée Multisites des Sablons, de la Vieille Terrière, des Jardins Rebus et de la Justice,

Adoptée à la majorité (19 pour, 3 contre : Mme Hache, M. Nominé, M. Schoettl).

12. Passage en régie directe du service public d'assainissement

La Commune souhaite passer en régie directe la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement, afin de mieux maîtriser ce service, à l'issue de la convention provisoire renouvelée le 17/04/2016 avec La Lyonnaise des Eaux. Le Conseil municipal, décide de passer en régie directe la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement de Briis-sous-Forges au plus tard le 31 août 2016

Adoptée à la majorité (19 pour, 3 abstentions : Mme Hache, M. Nominé, M Schoettl).

13. Vote des tarifs de la régie publique de l'eau

Le Conseil municipal, décide de fixer les tarifs des travaux à facturer aux usagers de la régie publique de l'eau selon le tableau disponible auprès de la régie.

À l'unanimité (pour 23).

14. Avis du Conseil municipal sur l'adhésion de la CCPL au Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur (SYMGHAV)

Le Conseil municipal, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du pays de Limours au Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur (SYMGHAV)

À l'unanimité (pour 23).

15. Adhésion de la CCPL à "Essonne numérique"

Le Conseil Municipal, le 24/11/2014 a transféré sa compétence "Aménagement numérique, réseaux et services de communications électroniques" à la CCPL. Rien ne s'oppose à la modification des statuts de la CCPL permettant le transfert au SMO "Essonne Numérique" de cette compétence "Communications électroniques".

Le Conseil municipal, approuve le transfert au Syndicat Mixte Ouvert "Essonne Numérique" de la compétence "Communications électroniques" détenue par la CCPL.

À l'unanimité (pour 23).

16. Fusion du SIAEP d'Angervilliers avec le SI des eaux de Lavenelle, le SI des Eaux du Roi et le SI des Eaux de Soucy-la-Briche,

En tant qu'adhérente, la commune de Briis-sous-Forges doit donner son avis sur ce projet de fusion, le Conseil municipal, approuve la fusion proposée par le Préfet de l'Essonne des Syndicats suivants :

- le Syndicat Intercommunal pour l'adduction de l'eau potable dans la région d'Angervilliers (SIAEP)
- le Syndicat intercommunal des eaux de Lavenelle
- le Syndicat intercommunal des eaux du Roi
- le Syndicat intercommunal des eaux de Soucy-la-Briche, Mauchamps, Torfou et Chauffour-lès-Etrechy,

À l'unanimité (pour 23).

Sécurité routière : rentrée scolaire 2016

Après deux mois de vacances, le retour à l'école est l'événement de la rentrée. À cet effet quelques conseils de sécurité routière pour cette nouvelle année scolaire 2016-2017 qui commence :

En véhicule léger

• Prévoir votre départ (préparation cartables, heure d'ouverture de l'école, temps de trajet) pour éviter toute précipitation au volant le matin,

• Mettre la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière et cela peu importe la distance à parcourir,

• Mettre les cartables et sacs à dos dans le coffre ou les posez-les à leurs pieds,

• Être vigilant et réduire sa vitesse à l'approche des zones scolaires,

• Ne pas s'arrêter en double ou triple file même pour un arrêt minute, utiliser les places de stationnement,

• Ne pas stationner sur les trottoirs, sur les passages piétons, dans les intersections ou sur les emplacements des cars scolaires.

Transports scolaires (bus/car)

• Accompagner votre enfant jusqu'à l'arrêt de bus (c'est obligatoire pour les enfants fréquentant l'école maternelle),

• L'attendre, à son retour, du bon côte de la chaussée pour éviter qu'il traverse la route,

• Apprendre à son enfant les règles à respecter dans le car/bus (ceinture de sécurité, pas de bousculade, valider son titre de transport, respect du conducteur…).

À pied

• Prévoir votre départ (préparation cartables, heure d'ouverture de l'école, temps de trajet) pour éviter toute précipitation sur les trottoirs le matin,

• Profiter de ce parcours pour enseigner à votre enfant (dés 3 ans) les règles pour marcher en sécurité,

• Ne pas traverser entre les véhicules, ni en diagonale,

• Privilégier les passages piétons où sont présents des agents en charge de sécuriser la traversée piétonne,

• Hors agglomération, vous devez vous tenir sur le côté gauche de la chaussée de manière à faire face aux véhicules qui circulent, et voir le danger.

• Éviter de téléphoner en traversant, car c'est une source de déconcentration.

Mairie de Briis-sous-Forges
Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@briis.fr • www.briis.fr

Horaires de la Mairie
Les lundi, mercredi et vendredi :
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

Permanence des élus (pour les urgences)
Le week-end : 06 08 58 80 94.

Horaires de la Médiathèque
Mardi : de 16 h 30 à 19 heures
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Horaires de la Ludothèque
Mercredi et samedi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 16 h à 18 h

de la Maison des jeunes et de la vie associative
Les mardi, jeudi, vendredi : de 16 h à 19 heures
Les mercredi, samedi et vacances scolaires :
de 14 h à 17 h pour les 11-15 ans
de 17 h à 19 heures pour les 15-17 ans

Permanence de l'assistante sociale
Tous les lundis de 13h30 à 18h.
Prise de rendez-vous obligatoire
avant le jeudi soir au 01 64 59 89 69.

Permanence juridique
Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.
Inscription préalable obligatoire en Mairie.

Dès le 20 novembre, des gants de tout temps

Afin de limiter les blessures graves aux mains et aux avant-bras, l'article R. 431-1-2 du code de la route a prévu le port obligatoire de gants conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle pour les conducteurs et les passagers de motocyclette, tricycle à moteur, quadricycle à moteur ou cyclomoteur, à l'exception des véhicules équipés de ceintures de sécurité et de portières, lorsqu'ils circulent. Les gants doivent respecter les caractéristiques des gants pour motocyclistes conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle et être revêtus du marquage "CE".

Prochaines dates :

Samedi 19 novembre

de **11 h** à **11 h 30**

Mercredi 14 décembre

de **16 h** à **16 h 30**

à la Médiathèque

BRIIS-SOUS-FORGES

Bulletin municipal n°91
Directeur de la publication :
Bernard Vera.
Coordinatrice de rédaction :
Leila Oumrani.
Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Jean-Charles Champagnat, Claudine Chappe, Emmanuel Dassa, Annick Ledoux, Christiane Lépissier, Danielle Marsin, Michel Massiou, Alain Moty, Colette Protin, Karine Sanchez, Jean-Pierre Tsalpatouros, Inès Vera, Mélina Vera, Valérie Vervisch.
Photos et maquette :
Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.
Impression et brochage :
Print Price • Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.